

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

# EXTRAIT DU REGISTRE DE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11

- en exercice : 11

- qui ont pris part à

la délibération : 8

Pouvoir 1

Date de la convocation : 08.04.2022

Date d'affichage : 15.04.2022

Séance du 14.04.2022

01247.2022.4.2.8

L'an deux mil vingt et un le 14 AVRIL à 17 heures

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,  
S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans  
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame martine  
VIALLET, Maire.

Présents : M. VIALLET, S. JUHEN, M. VUILLERMOZ, MC  
COUTURIER, JF JOLY, D. JULLIARD, E. LEE, G. LEGAY

Absents Excusés : J.GRANDCLEMENT a donné pouvoir à G. LEGAY  
P.ECAILLE a donné pouvoir à D. JULLIARD  
C.GROSGURIN a donné pouvoir JF JOLY

M. Evan LEE a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## OBJET : 9.2022. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL

Vu la présentation budgétaire discutée en commission des finances le 08.04.2022

Vu les propositions du budget primitif 2022

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide**

- **D'APPROUVER** le budget primitif arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 108 861.64€	1 198 861.64€
Section d'investissement	578 049.99 €	578 049.99€
<b>TOTAL</b>	<b>1 686 911.63€</b>	<b>1 776 911.63 €</b>

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8+3 M. VIALLET, S. JUHEN, M. VUILLERMOZ, MC  
COUTURIER, JF JOLY, D. JULLIARD, E. LEE, G. LEGAY

J.GRANDCLEMENT a donné pouvoir à G. LEGAY

P.ECAILLE a donné pouvoir à D. JULLIARD

C.GROSGURIN a donné pouvoir JF JOLY

**DELIBERATION N°01247.2022.3.8**

**Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.**

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le :

et publication et notification

le :

Pour copie conforme

Le Maire, Martine VIALLET



Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le



ID : 001-210102471-20220420-01247202248-DE

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

## VUE D'ENSEMBLE

A 1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 108 861,64	1 011 824,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		187 037,64
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 108 861,64	1 198 861,64

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	508 978,33	578 049,99
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	20 074,45	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	48 997,21	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	578 049,99	578 049,99

## TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (3)	1 686 911,63	1 776 911,63
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le



ID : 001-210102471-20220420-01247202248-DE

RESULTATS INVESTISSEMENT		RESULTATS FONCTIONNEMENT	
	MONTANT		MONTANT
Recettes d'investissement	95 649,72 €	Recettes de fonctionnement	989 080,06 €
Dépenses d'investissement	158 941,55 €	Dépenses de fonctionnement	814 601,33 €
<b>TOTAL -déficit.+Excédent</b>	<b>-63 291,83 €</b>	<b>TOTAL -déficit+excédent de l'exercice</b>	<b>174 478,73 €</b>
Résultats d'investissement antérieurs reportés	14 294,62 €	Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	81 630,57 €
<b>Total résultats exercices cumulés C/001 BP</b>	<b>-48 997,21 €</b>	<b>Total résultats exercices cumulés</b>	<b>256 109,30 €</b>
<b>Restes à réaliser 2021</b>	<b>-20 074,45 €</b>		
Recettes (à prévoir au BP N+1 aux divers comptes concernés)	0,00 €		
Dépenses (à prévoir au BP N+1 aux divers comptes concernés)	20 074,45 €		
<b>Résultat compte tenu des RàR</b>	<b>-69 071,66 €</b>	<b>Résultats cumulés avant couverture déficit invest</b>	<b>256 109,30 €</b>
Déficit à couvrir par l'excédent de fonctionnement au c/1068	69 071,66 €	Couverture déficit investissement par excédent de fonctionnement capitalisé	69 071,66 €
Besoin de financement complémentaire à prévoir au BP N+1 recettes nouvelles indépendantes du 1068			
Solde disponible d'investissement pour financer des investissements nouveaux			
<b>Total titre 1068 à faire au BP N+1 (délibération à joindre)</b>	<b>69 071,66 €</b>	<b>solde disponible à reprendre au BP c/002</b>	<b>187 037,64 €</b>

Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le



ID : 001-210102471-20220420-01247202248-DE

Département de l'Ain

République française

Canton de Thoiry



**MAIRIE de MIJOUX**  
Rue Dame Pernelle  
01410 Mijoux

COMPTE ADMINISTRATIF 2022  
Budget principal

**ETAT DES RESTES A REALISER EN RECETTES**

Article	Nature de la recette	Justificatif	date	Montant initial	RAR
					NEANT

Arrêté le présent état à la somme de 0 euros

Fait le 05 Janvier 2022  
Le Maire, Martine VIALLET

**ETAT DES RESTES A REALISER EN DEPENSES**

Article	Nature de la dépense	justificatifs	date	Montant initial	RAR TTC
2041582	Etude CAUF	délibération	2021	2835€ TTC	2001.02€
215	Achat et installation équipements	Devis FCBE& Kocsio Délibération	2021	24388.80 TTC	15 238,43€
2315	Immobilisations installations		2021	2835€	2835.00€
<b>TOTAUX</b>					<b>20 074,45€</b>

Arrêté le présent état à la somme de 20074.45 euros

Fait le 05.01.2022  
Le Maire, Martine VIALLET



Signé par Martine VIALLET  
Maire de Mijoux

Téléphone : 0450 417 665

Fac-similé : 0450 413 288

Site Internet : mijoux.fr

Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le



ID : 001-210102471-20220420-01247202248-DE

IV - ANNEXE

ARRETE - SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice 11

Nombre de membres présents 08

Nombre de suffrages exprimés 10

VOTES : Pour 8 + 3 pouvoirs

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation : 8/4/2022

Présenté par ,  
A le 14/4/2022 Madame Le Maire  
Martine VIALLET



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session .  
A , le

Les membres

LEE	
ECAILLE	
LEGAY	
JUHEN	
COUTURIER	
VIALLET	
JULLIARD	
GRANDCLEMENT	
JOLY	
GROSGURIN	
VUILLERMOZ	

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A , le

Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font.

ID : 001-210102471-20220420-01247202248-DE